



Aurillac, le 21 Octobre 1919.

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de vouloir bien me délivrer un passeport pour me rendre à Villanuova Minas (Espagne) où m'appellent des affaires personnelles.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Madeleine Bromet
Rue Marie Maurel

En même expédition

de l'original

[Signature]





à Monsieur le Préfet du Cantal, à Aurillac.



Je soussigné Puris, André, Paul, Louis, ingénieurs
agronomes, domiciliés à Gressos, Che de St Etienne-Cantalès,
Cm de Laroguesbron (Cantal), de nationalité française, ai
l'honneur de vous demander un passeport pour voyager
en Italie pour le motif suivant, et aux endroits ci après
désignés.

Motif du voyage - Voyage d'agrément.

Itinéraire. Domodossola - Lac Maggiore - Milan -
Brescia - Lac de Garda - Vérone - Venise - Bologne - Florence.
Pise - Gênes - San Remo - Nervi.

Je demande que ce passeport soit valable du 28 octobre
au 30 novembre 1919

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de
ma considération la plus distinguée
Gressos, le 20 octobre 1919.

Tris probable à la Semence de St
André Puris

St Etienne Cantalès le 21 octobre 1919
M. maire absent
le conseiller délégué
H. M. J.

